

L'ironie et le sarcasme dans l'argumentation politique sur l'exemple des séances des Questions au Gouvernement

Irony and sarcasm in political argumentation in Questions to the Government

Joanna Jereczek-Lipińska

Université de Gdańsk
filjj@ug.edu.pl

Abstract

This research is based on the discursive and logometric analysis of the French parliamentary political discourse. The purpose of the article is to note irony and sarcasm as forms of political argument in parliamentary discourse.

Keywords: political discourse, irony, sarcasm, discourse analysis, Questions to the Government.

INTRODUCTION

Cet article s'inscrit dans une série de recherches portant sur le discours parlementaire français (Jereczek-Lipińska, 2017). Il se concentre plus particulièrement sur le rôle de l'ironie et du sarcasme dans le discours politique. Le point de départ de cette analyse est, comme l'a constaté E. Eggs (2009), de considérer tout acte ironique comme une forme d'argumentation. Et plus encore, nous l'avons confirmé dans notre analyse, il s'agit ici de l'ironie militante, donc de l'acte d'argumentation foncièrement critique. Le but est de repérer et d'analyser les traces plus ou moins explicites de l'ironie et du sarcasme qui sont des procédés employés à des fins argumentatives dans les Questions au Gouvernement. Le constat s'impose d'emblée, cette pratique politique discursive installe de nouveaux rapports entre les parlemen-

taires de tous bords, repousse les limites bien conventionnelles et confortables du politiquement correct et redéfinit le concept de la langue de bois. Certes, c'est un des effets et le reflet du phénomène de cette politique spectacle. Reste à savoir si nous avons affaire ici à la politique politicienne ou plutôt à un vrai combat d'idées.

Le corpus soumis aux études est constitué des interventions des députés lors des séances des Questions au Gouvernement qui sont un mode d'expression politique à part entière et un exercice de style présentant des spécificités et des fonctionnalités particulières. Pour décrypter l'argumentation ironique parlementaire, nous avons d'abord expliqué le cadre énonciatif à savoir le principe même et le fonctionnement du genre que sont les questions au Gouvernement (désormais dans ce texte QGM). Ensuite, nous avons défini, décrit et analysé les formes d'apparition, les fonctions et l'efficacité persuasive de l'ironie et du sarcasme dans les prises de parole des parlementaires.

Dans cette perspective, cet article s'inscrit d'un côté dans la lignée des travaux axés sur le discours politique – P. Charaudeau (2005), D. Mayaffre (2000, 2004), mais aussi dans la continuité des travaux portant sur l'argumentation dans le discours politique – K. Kerbrat-Orecchioni (1980), Ch. Plantin (1997, 1998), M. Tutescu (2003), et enfin dans la suite des études sur l'ironie – E. Eggs (2009), Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1976).

En effet, il est question ici de ce discours politique militant et donc de l'ironie militante allant jusqu'au sarcasme, et ceci avec comme objectif le contrôle politique du pouvoir en place et à clé la conquête du pouvoir.

1. DÉFINITION ET STATUT DU GENRE – QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Notre corpus rassemble des interventions des parlementaires durant des séances des Questions au Gouvernement à l'Assemblée Nationale. Ces séances ont une fonction bien particulière qui consiste pour l'opposition et la majorité à interroger le gouvernement, sur les décisions et des actions des ministres du gouvernement.

C'est un rendez-vous phare de la vie parlementaire et de la vie politique en France créé en 1974, qui est devenu un véritable moyen de contrôle de l'action gouvernementale par les élus.

Il n'est pas sans importance que ces séances sont retransmises en direct de l'hémicycle sur la chaîne parlementaire LCP. En outre, les citoyens peuvent consulter les comptes-rendus des séances sur le site de l'Assemblée Nationale. Ils peuvent également réagir et commenter en direct pendant et après la séance de questions sur tweets # QAG.

Il faut admettre que, vu leur couverture médiatique, l'impact des Questions au Gouvernement est significatif, elles sont très suivies par les acteurs politiques et par

le public car en se déroulant souvent dans une ambiance polémique, houleuse et électrique, elles sont une véritable scène de combat d'idées politiques mais surtout le reflet des clivages politiques autour de différents sujets d'actualités.

Ainsi, l'objectif était de démontrer une profonde dimension ironique et sarcastique des arguments utilisés dans ce cadre énonciatif bien déterminé.

2. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La présente étude interroge les spécificités de l'argumentation des Questions au Gouvernement dans leur dimension ironique.

Cette recherche est issue des analyses discursive et logométrique du discours politique parlementaire, ce qui nous a permis de mesurer et d'évaluer les proportions entre l'argumentation sans effet ironique et l'argumentation ironique, voire même sarcastique.

Pour ceci, nous avons étudié les séances des Questions au Gouvernement durant la XIV^e législature dans la période 2015-2017¹. Ont été ainsi décryptées les véritables scènes de guerre politique au sein des débats parlementaires portant sur l'actualité.

Nous avons ainsi analysé de manière discursive, sémantico-pragmatique et logométrique un corpus de plus de 100 séances de Questions au Gouvernement réparties sur une période allant du 17 novembre 2015 jusqu'au 22 février 2017 et portant sur les sujets d'actualité française notamment sur les attentats terroristes, l'immigration, la déchéance de nationalité, la COP 21 (La Conférence de Paris) et bien d'autres concernant les réformes entreprises par les ministres différents. En sachant qu'à chaque séance nous avons une vingtaine de questions et réponses durant à chaque fois 2 minutes (dans le respect de l'équilibre démocratique, la règle de base est de chronométrer rigoureusement les prises de parole), cela nous fait un corpus représentatif de la période étudiée composé d'environ deux mille interventions.

L'enjeu en était donc de constater quels sont les instruments de lutte et de contrôle politique visant les ministres du gouvernement et quels sont les procédés stylistiques et rhétoriques employés comme riposte par le pouvoir. Pour les besoins de cette recherche, nous considérons les interventions individuelles comme faisant partie d'une collectivité – groupe politique, d'un camp – majorité/opposition et pas comme le produit d'un individu politique.

L'analyse discursive a permis de décrire les Questions au Gouvernement comme étant un exercice de style avec des spécificités du genre liées notamment au cadre parlementaire d'un côté, au rôle et statut des acteurs respectifs, aux fonctions des

¹ Le corpus de recherches – Des comptes-rendus des séances de la XIV^e Législature des Questions au Gouvernement (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2015-2017/>).

paroles émises, aux cadres bien définis dont le temps restreint attribué à chaque intervention et enfin aux sujets d'actualité évoqués. Tout ceci détermine les perceptions de cet exercice politique, et permet d'en saisir les caractéristiques, les objectifs spécifiques et l'efficacité politique de l'argument. S'agirait-il parfois de l'art pour l'art ? L'ironie et le sarcasme ne servent-ils pas pour démontrer la critique virulente, mais aussi la souplesse intellectuelle, la finesse de l'esprit et l'esprit d'humour ?

3. L'IRONIE ET LE SARCASME COMME ARGUMENT POLITIQUE DANS UN DÉBAT PARLEMENTAIRE

Les élus de différents partis dans le cadre de cet exercice s'affrontent verbalement et ces joutes oratoires contiennent des procédés stylistiques et rhétoriques reconnus parmi lesquels nous trouvons l'ironie et le sarcasme.

Dans cette partie, nous nous proposons d'abord de définir l'ironie et le sarcasme pour ensuite les décrypter dans notre corpus en analysant leur fréquence, leurs formes d'apparition et leurs fonctions.

3.1. LA DÉFINITION DE L'IRONIE ET DU SARCASME

Nous allons rapprocher la notion d'ironie dans sa définition constitutive. En la situant d'emblée dans l'argumentation politique, nous écartons ainsi tout le débat sur le statut linguistique de l'ironie, à savoir si on peut la considérer comme trope, proposition, énonciation ou type de texte (Eggs, 2009). Pour nous donc, l'ironie de manière pragmatique, est inscrite dans tout acte de langage et elle se situe quelque part entre l'indirect et l'implicite. L'ironie énonce le contraire de ce qu'elle veut faire entendre, et par ceci elle est toujours ambiguë. Construite avec une certaine visée argumentative critique, elle suit l'esprit de contradiction puisque souvent elle blâme tout en énonçant les louanges. Ce double jeu entre le dit et le non-dit permet de créer une sorte de connivence entre ceux qui se comprennent et éliminer du cercle des initiés tous les autres. L'ironie est, pour nous donc, un phénomène qui se produit au niveau du discours et est de nature macrostructurale. Comme l'indique Molinié (1992, p. 180), l'ironie « joue sur la caractérisation intensive de l'énoncé » donc pour détecter l'ironie, il s'agit dans beaucoup de situations de repérer une faille dans le système et ce jeu concerne bien souvent justement l'intensité du propos. Berrendonner (1981, p. 185) le désigne comme une infraction « à une loi de cohérence discursive fondamentale », alors que Grice (1975) situe l'ironie comme celle qui intervient dans les maximes conversationnelles en transgressant une, à savoir la maxime de qualité.

Il s'agit dans le cadre de notre corpus de l'ironie verbale et intentionnelle, on écarte ainsi l'ironie situationnelle et involontaire. L'intention de l'ironie est d'inten-

sifier le propos, le rendre plus expressif, plus engagé, plus virulent, plus dramatique, donc plus persuasif.

Le sarcasme par contre serait une variante intensifiante de l'ironie, son ultime stade. Par extension, nous prenons en considération les formes de sarcasme, en les situant entre une moquerie et une raillerie.

Eggs (2009) a caractérisé l'acte ironique comme étant : « une (dis)simulation transparente ». C'est une sorte d'insincérité pragmatique selon le principe « Ce sérieux n'est pas à prendre au sérieux », l'ironiste est donc sincère et insincère en même temps. Car a-t-il intérêt à ce que l'adversaire politique fasse mieux que son propre camp politique ? Dès qu'il trouve donc le prétexte pour ironiser, il va l'utiliser avec joie et satisfaction en le considérant comme un simple argument politique.

C'est une description pertinente dans notre contexte car entre les députés (avertis), c'est en effet une sorte de simulation plus ou moins sous-entendue et plus ou moins explicite. Ce simulacre, ce jeu d'indirect et d'implicite crée l'ambiance de connivence et en même temps permet de s'adresser aux électeurs potentiels en leur faisant un clin d'œil. Une moquerie et une raillerie, un sarcasme sont des traits d'esprits raffinés, des traits de la langue fins extrêmement reconnus chez un homme politique qui cherche à se démarquer.

L'aspect distinctif nécessaire de l'ironie est la présence plus ou moins transparente des formes du contrarium. Un autre aspect important concerne sa dimension essentiellement critique. Ainsi utiliser de l'ironie serait se prononcer de manière critique sur l'attitude, l'opinion, l'action ou la décision et ceci peut aller d'une prise de distance neutre jusqu'à l'indignation et au blâme. Il faut admettre, comme c'est le cas de notre corpus, l'ironie dans la question se rencontre avec une riposte plus virulente dans la réponse car la critique ironique est considérée comme plus destructive que constructive.

Un acte d'ironie peut se transformer en un acte de sarcasme. Les limites entre les deux sont indéfinies et inférables à partir des sentiments de tout et chacun. Ainsi, en fonction du contexte d'apparition, de la personne qui émet le propos et de la sensibilité de l'interlocuteur, ce dernier peut considérer le même propos comme ironique ou plus sarcastique.

Un autre trait caractéristique de l'ironie est le rire que celle-ci peut provoquer c'est-à-dire que le rire n'est pas nécessaire mais son apparition renforce l'efficacité du procédé utilisé. Le ridicule en fait également partie, car l'objet était de rendre ridicule l'argument, l'attitude, l'opinion.

Et enfin, l'ironie et le sarcasme comme tout mot d'esprit (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1976) doivent respecter le principe d'économie, il s'agit de toucher la cible avec les mots ou les expressions qui font mouche d'emblée, la pointe ironique doit être comprise dès son énonciation.

Bref, nous considérons ici l'ironie et sa version renforcée – le sarcasme – comme étant une sorte d'argumentation indirecte.

3.2. LA TYPOLOGIE DES PROPOS IRONIQUES ET SARCASTIQUES. L'ANALYSE SÉMANTIQUE ET DISCURSIVE

K. Kerbrat-Orecchioni définit l'acte d'ironiser au moyen de deux critères qu'elle dit hétérogènes, « le premier illocutoire (pragmatique), le second linguistique : ironiser, c'est se moquer méchamment, viser une « cible » ; cela à l'aide du procédé linguistique de l'antiphrase » (1997, p. 134). L'antiphrase étant un décalage entre les sens littéral et dérivé : « dans le cas de l'ironie le sens effectif est carrément antinomique du sens apparent ». Ainsi, ironiser, c'est dire « le contraire de ce qu'on veut faire entendre », et non « dire le contraire de ce qu'on pense » (1997, p. 134) et ceci est particulièrement vrai dans le cas de notre corpus.

La démarche ironique et sarcastique est un jeu complexe et subtil entre réfutation et invective qui sont ses deux formes dominantes. Par réfutation, on entend comme l'indique Tutescu (2003) « le type d'acte de langage étant une réaction de l'interlocuteur, exprimant son désaccord et ayant pour objet des contenus présentés sur le mode de l'assertion ». En ce qui concerne l'invective, elle vise à discréditer les personnes ou éventuellement à mettre en cause leurs idées, mais alors de manière plus ou moins directe.

Voici un inventaire des formes d'apparition des procédés ironiques le plus souvent employés par les députés dans les Questions au Gouvernement, rangés dans l'ordre décroissant d'apparition :

- l'antiphrase – le propos qui énonce le contraire de ce que veut faire entendre le locuteur, c'est une catégorie la plus fréquente, nombreuses sont les exclamations du genre : *Bravo l'État !, Très bien !, ou C'est du joli !, C'est la meilleure !* et bien d'autres :

Merci Sarkozy ! (QAG, 25.11.2015) ou : C'est la faute à Sarko !

Excellente question ! (QAG, 02.12.2015)

Comme d'habitude vous n'êtes responsables de rien ! (QAG, 15.12.2015)

J'admire la nuance, la modération, le recul... (QAG, 17.02.2016)

Monsieur le député, il y avait tout dans votre question : le ton, l'amabilité, l'ouverture et la modestie. (QAG, 15.12.2015)

Avec le succès que l'on sait ! (QAG, 19.01.2016)

Tout va bien, donc ! (QAG, 20.02.2016)

Quel talent ! 17.02.2016 (QAG, 02.12.2015)

On a vu le résultat ! (QAG, 17.11.2015)

Continuons comme ça ! (QAG, 02.12.2015)

Cette technique consiste à traiter en termes apparemment positifs une réalité qu'il s'agit en fait de dévaloriser, pour l'interpréter correctement, il s'agit d'aller du contenu littéral positif au contenu dérivé négatif. Le locuteur prend et encourt ainsi le risque du malentendu dans le but de mieux se faire comprendre.

- l'hyperbole – quand on exagère le propos pour en dessiner les conséquences désastreuses, il s'agit de « gonfler » l'image de par l'emploi des mots ou l'enchaînement logique d'arguments pour en extraire l'argument de force :

Plus personne n'y croit ! (QAG, 01.12.2015)

Face à ce constat accablant, nous ne pouvons demeurer les bras ballants ou croisés : il y a un combat à mener – c'est même le combat du siècle. (QAG, 01.12.2015)

On va attendre combien de morts encore ? (QAG, 17.11.2015)

On attend la proposition ! Ils n'en ont aucune ! (QAG, 17.11.2015)

De la folie ! (QAG, 01.12.2015)

Il faut donc interdire l'opposition ! (QAG, 15.12.2015)

- la description subjective donc volontairement transformée, biaisée à des fins stratégiques et avec le jugement de valeur critique :

Ma question est donc simple, monsieur le Premier ministre : envisagez-vous de mettre un terme à une optimisation fiscale aussi inefficace qu'immorale pour reconstituer nos forces de sécurité ? (QAG, 02.12.2015)

(...) cagoulés ou masqués, ont pu se réunir et infiltrer cette manifestation interdite alors que nous sommes en plein état d'urgence. (...) L'abject a eu lieu. C'est un affront insupportable fait aux victimes et au peuple de France, qui ne peuvent plus accepter que l'État soit défaillant. J'ai honte de ce qui s'est passé. (...) Une fois de plus, la réaction a eu lieu, mais après. Monsieur le Premier ministre, dans le contexte où nous sommes, comment pouvez-vous justifier cette faute grave de l'État ? (QAG, 01.12.2015)

- la juxtaposition – quand on énumère une liste d'arguments en faisant semblant qu'il y en a bien plus que ce qu'il en est :

Un débat et une opposition qui ne seraient pas à la hauteur. Mais ce qui n'est pas à la hauteur, monsieur le Premier ministre, ce sont les comportements légers, inquiétants et dangereux d'un Président Narcisse qui s'est noyé dans un torrent de confidences qui ont abîmé la fonction présidentielle et sa propre image. (...) Ce qui n'est pas à la hauteur, c'est un Président qui dévoile des opérations classées secret défense, y compris des attentats ciblés. Ce qui n'est pas à la hauteur, c'est le spectacle sans précédent d'un Premier ministre qui a honte du Président qui l'a nommé ! La question qui s'impose à ce stade est simple, monsieur le Premier ministre : n'avez-vous pas, vous-même, honte d'être encore le chef du Gouvernement de François Hollande ? Si vous pensez réellement ce que vous avez dit, vous auriez dû démissionner ! C'est le minimum de cohérence que l'on attend d'un homme politique qui revendique de ne pas se taire et de nommer les choses. Mais pour cela, monsieur le Premier ministre, il ne s'agit pas de faire des phrases, il faut avoir du courage. Et une fois de plus, je crains que vous ne soyez plus fort dans le verbe que dans l'action. (QAG, 02.10.2016)

- la digression, l'allusion – c'est une forme très fréquente, ce sont surtout les nombreuses références aux actes ou aux décisions déjà entrepris ou enfin aux paroles

des équipes précédentes ou alors l'allusion à une référence ce qui en fait une pointe à ne pas discuter :

Monsieur le Premier ministre, j'emprunterai ces mots à Benjamin Franklin : Rien n'est certain, à part la mort et l'impôt. (QAG, 08.12.2015)

Monsieur le Premier ministre, dans quelques minutes va nous être soumis le vote de la rectification du budget de la France. Un cadeau de Noël s'y cache. Ma question est simple, monsieur le Premier ministre. Quand je pense à « Moi Président » qui voulait une République exemplaire... eh bien, pensez-vous être encore crédible en matière de justice sociale et de justice fiscale ? Votre réponse intéresse tous les contribuables et justiciables de France. (QAG, 08.12.2015)

Si tout va bien, pourquoi en sommes-nous là ? (QAG, 02.12.2015)

Quand c'est flou, il y a un loup. (QAG, 13.01.2016)

Nul n'a de leçons de dignité à donner, monsieur le Premier ministre ! Surtout pas vous ! (QAG, 17.11.2015)

Tout va bien, madame la marquise ! (QAG, 08.12.2015)

- la litote – quand on minimise les bienfaits des actions du gouvernement, ses succès, on entend régulièrement le : Qu'avez-vous fait ? Quand allez-vous enfin faire ... ?

Ma première question est simple, monsieur le Premier ministre : quand comptez-vous créer du travail en France ? Je vais vous mettre très à l'aise : si vous ne savez pas comment créer du travail, ne dites rien ; laissez répondre un de vos ministres. Ma seconde question est tout aussi simple : monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, quand allez-vous enfin joindre les actes à la parole ? (QAG, 13.01.2016)

- la circonlocution – une sorte de périphrase, c'est un exercice de rhétorique politique où on reformule les paroles d'un homme politique en les paraphrasant mais d'une manière à les rendre ridicules :

Expliquez-le aux chômeurs ! (QAG, 02.12.2015)

La conclusion de tout cela, madame Touraine, c'est que l'addition sera bel et bien payée par les Français. Les professionnels de santé, quant à eux, sont vent debout contre le tiers payant généralisé. Vous avez enclenché la déresponsabilisation individuelle en faisant croire que la santé était gratuite. Madame Touraine, notre santé n'a pas de prix, mais elle a un coût ! (QAG, 11.10.2016)

Les chômeurs vous remercient ! (QAG, 19.01.2016)

- le propos ironique qui tourne au sarcasme, à la raillerie, à la moquerie :

Au lieu de chercher la vaine polémique et les bons mots, ce pour quoi cet hémicycle compte beaucoup de talents, monsieur le député, mobilisons tous les services de l'État et les partenaires sociaux ! (QAG, 13.01.2016)

Vos ministres sont-ils ministres ou agents doubles ? On dit blanc, mais on fait bleu ou rouge selon la tendance ou les sondages. De là viennent peut-être les visions hallucinatoires de votre ministre du travail sur la courbe du chômage ? (QAG, 13.01.2016)

Professeur Valls ! (QAG, 15.12.2015)

Il sait compter comme un socialiste ! (QAG, 02.12.2015)

Même avec le cœur lourd, monsieur le Premier ministre, madame la ministre de la santé, je pourrais vous interroger sur votre politique de santé, que nous jugeons sans cap ni vision, mais je ne le ferai pas car l'heure est à la concorde. Face à la souffrance du peuple de France, on ne dit jamais assez à ceux qu'on aime qu'on les aime. Eh bien, mes chers collègues, nous tenions à dire combien nous aimons notre système de santé français. La santé en France, c'est comme la démocratie : c'est le pire des systèmes mais on n'en a pas trouvé de meilleur. (...) Ce n'est pas un budget que vous présentez, c'est le maquillage séduisant d'une situation catastrophique. (QAG, 11.10.2016)

Je vous adresse tout de même mes félicitations, monsieur le Premier ministre : votre communication, c'est quand même de la très haute cuisine, digne de Top Chef. Malheureusement, pour la France et les Français, c'est plutôt Cauchemar en cuisine. (QAG, 13.01.2016)

C'est l'intelligence qui est à temps partiel, chez vous ! (QAG, 17.02.2016)

Nous ne sommes pas sur un plateau de Canal Plus ! (QAG, 02.02.2016)

Veuillez retrouver votre calme légendaire ! (QAG, 17.11.2015)

Ministre des pompes cirées ! (QAG, 02.02.2016)

Ces exemples vont jusqu'à la moquerie, les mots sont encore plus expressifs, plus blessants, et offensants que dans les propos ironiques. Ce sont bien souvent des invectives et des propos injurieux. L'ironie est ici poussée à bout pour ridiculiser la personne même ou ses actes et décisions.

L'ironie fait partie intégrante de l'exercice des Questions au Gouvernement aussi bien dans les mots que dans l'enchaînement logique de cause/conséquence et parfois apparaît dans un interdiscours, comme dans le cadre de l'échange : L'état d'urgence agricole appelle un vrai plan d'urgence, un plan d'ampleur... L'urgence, c'est que vous vous taisiez !

Ce discours ironique et surtout sarcastique vise à moquer l'interlocuteur, le groupe politique auquel il appartient, la majorité ou l'opposition dont il fait partie et requiert un travail interprétatif pour décoder l'indirect et l'implicite. Il interdit de prendre ce qui est dit pour argent comptant. Il faut une inadéquation pour éveiller le soupçon mais les députés sont entre avertis et l'ironie est une figure omniprésente et quasi obligatoire dans cet exercice rhétorique.

Les répliques du type universellement connues comme ironiques sont tout aussi présentes dans les séances des questions au gouvernement faisant plutôt partie du bruitage de fond que du propos central : – Ben voyons ! Bravo ! C'est ça ! C'est ça ! Mais allez-y, continuez ! Merci ! Ces formules ont la valeur de formules de clôture, où on n'accepte pas d'explications et l'interprétation s'opère grâce au cadre énonciatif et au contexte concret ainsi qu'à l'aide de l'intonation. Ce sont des formules assez agressives et leur rôle est souvent de mettre le destinataire en position d'infériorité ; tous s'accompagnent des points d'exclamation, et d'expressivité

à l'oral, la règle du jeu ici est : gagne celui qui est le plus virulent en argumentation ironique. De là on peut réfléchir s'il s'agit ici de l'ironie gratuite ou d'un vrai conflit d'idées qui forcément passe par l'incompréhension, donc l'énervement.

3.3. LE MÉTALINGUISTIQUE ET L'EXTRALINGUISTIQUE DANS LES CONTENUS IRONIQUES

L'ironie se situe au niveau du discours, quelque part entre l'explicite et l'implicite, parfois elle est donc sous-entendue dans le propos métalinguistique où on fait des réflexions, voire des jeux sur l'indirect, ou encore est signalée par des éléments extralinguistiques qui aident à l'identifier. En effet, de nombreuses fois, les élus ou les ministres font, dans leurs répliques, référence ou allusion au caractère métalinguistique de leurs propos. Les exemples ci-dessous montrent qu'ils sont conscients de leurs propres stratégies discursives ironiques et polémiques.

Votre question va donc au-delà de votre simple interrogation. (QAG, 25.11.2015)

Et ça, ce n'est pas de la polémique ? (QAG, 17.11.2015)

Ce que nous voulons ; ce sont non pas des questions, mais des réponses ! (QAG, 01.12.2015)

Il faut admettre que tous les débats des séances au parlement français sont alimentés de différents aspects extralinguistiques qui s'inscrivent donc comme partie intégrante de ce discours politique ironique. En effet, le caractère électrique est souvent dû aux différents types de commentaires et bruitages venant de la salle mais qui sont repris dans la transcription des séances. Ainsi l'extra-verbal se met au service de l'expression politique parlementaire. L'on a ainsi vu qu'aussi bien la parole que les éléments extralinguistiques participent dans cette communication politique ironique spécifique mais surtout vive, animée et sûrement engagée.

Ainsi, avons-nous par exemple de nombreux cas d' :

Exclamations sur les bancs du groupe..., Applaudissements sur les bancs du groupe..., Brouhaha sur les bancs du groupe... ; Rires sur plusieurs bancs du groupe... ; Vifs applaudissements sur les bancs du groupe... ; Sifflets sur les bancs du groupe..., Les hués sur les bancs du groupe...

Ces commentaires extralinguistiques signalent et permettent d'identifier l'ironie et le plus souvent renforcent sa puissance.

En outre, le contrarium ironique des interventions est signalé par le ton et l'intonation du propos, par les grimaces, les mimiques et les gestes de l'orateur.

Dans ce type de discours, la pointe a son importance à ne pas négliger, d'où notre regard a été également porté sur le poids et le choix des mots, jamais innocents. Notons notamment que le vocabulaire est soigneusement choisi visant à produire

certains effets, nous avons affaire à des registres allant du soigné et recherché au plus populaire voire vulgaire, nous avons relevé des champs lexicaux, comme par exemple celui de combat avec les métaphores guerrières – *Gagner la bataille de... !* – ou encore on parle *des luttes intestines*. Non sans importance est ici la tendance à l'économie qui est le caractère le plus général de la technique du mot d'esprit et qui apparaît déjà dans la brièveté et la précision du mot d'esprit et de l'acte ironique (la prise de parole ne peut durer que deux minutes). Cela explique, comme Perelman, Olbrechts-Tyteca (1976, p. 38) l'ont souligné, que toute explicitation d'un mot d'esprit ou d'une pointe ironique détruit le rire et réduit considérablement son efficacité discursive, pragmatique et en l'occurrence persuasive.

À travers tous ces procédés, il s'agit de persuader le public que c'est l'autre qui a tort. Le tout dans un mélange de plusieurs styles de polémique, oscillant entre les formes les plus directes et les plus indirectes. L'enjeu est de taille car il faut, par le discours polémique, démontrer qui a raison, ou plutôt que l'autre n'est pas capable d'avoir raison.

4. LA FONCTION DE L'IRONIE ET DU SARCASME DANS LE DISCOURS POLITIQUE PARLEMENTAIRE

Nos analyses le prouvent : « le discours politique n'est plus ce qu'il était il y a encore très peu, il est moins institutionnel, moins formel, plus direct, ce que l'on qualifie de franc-parler ou parler vrai. Nous sommes en pleine subjectivation du politique où il y a une con(fusion) de différents genres et langages empruntés aux autres médias. C'est un mélange d'affect et de rationalité, de vie personnelle et collective et d'espace public et privé, de réfutation et d'invectives mais sous forme de débats vifs et animés » (Jereczek-Lipińska, 2017, p. 88).

En effet, l'objet était ici de retracer l'usage des contenus ironiques et sarcastiques à des fins argumentatives et ceci soit pour rendre son propos plus expressif, soit pour se faire remarquer (apparaître), soit encore pour critiquer et dénoncer, enfin pour faire rire tout en se moquant, pour ridiculiser les décisions et les actions ou le manque d'actions du côté du pouvoir.

Le camp inverse par contre va vouloir démasquer, critiquer, riposter avec fermeté, engager une polémique, ironiser pour tourner au ridicule. Il s'ensuit que les deux côtés veulent à tout prix en sortir gagnant de ce duel verbal et polémique.

Bref, l'hypothèse que nous soutenons ici est que tout discours ironique en politique a une vocation argumentative, ou plutôt persuasive, ainsi les députés/sénateurs en attaquant/visant les actes et les paroles des membres du gouvernement s'adressent au fait au public donc à leurs électeurs potentiels.

5. EN GUISE DE CONCLUSION. L'IRONIE COMME ARME MILITANTE DE CONTRÔLE DU POUVOIR

Les Questions au Gouvernement sont un modèle bien français d'une discussion politique vive et engagée, les arguments de tous bords en font partie et tous les coups semblent être permis. Le rôle de ces séances est de laisser l'élu exprimer son avis, mais tout aussi de contrôler le pouvoir, de le critiquer, de le démasquer, de ridiculiser, d'où l'usage fréquent de l'ironie et du sarcasme. C'est un phénomène de polyphonie énonciative, où celui qui parle le fait au nom d'un autre et s'exprime envers l'auditeur, qui est certes celui assis dans l'hémicycle, mais pas seulement. C'est une discussion politique qui va bien au-delà de l'ici et du maintenant, ces arguments politiques ironiques sont censés avoir l'impact et la puissance pragmatique politique qui se vérifieront aux élections suivantes. Car la pointe ironique vise à amener le public à adhérer à cette conclusion.

Dans ce modèle, ironiser c'est toujours s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier, de tourner en dérision. Plus on est ironique, plus la cible est atteinte et le rire devient d'un côté salvateur, de l'autre moqueur.

L'ironie y est presque obligatoire, en tous les cas omniprésente, elle fait partie du jeu et de l'exercice, on dirait même que ceux qui ne savent pas jouer à ce jeu en sont exclus.

L'objectif de cet article était de démontrer que l'acte ironique est une forme d'argumentation critique et négative constituée par l'organisation rhétorique spécifique d'une (dis)simulation transparente (Eggs, 2009) où différentes formules du contraire et partiellement du ridicule sont mises en scène. C'est l'organisation spécifique de ces éléments dans un argument ironique qui produit son effet persuasif. Autrement dit, ce sont ces aspects rhétoriques qui en font une forme d'argumentation spécifique. Nos analyses lexicométriques le prouvent, les procédés ironiques de prédilection pour les députés et les sénateurs sont l'antiphrase et l'hyperbole ; viennent ensuite les descriptions subjectives, la juxtaposition d'arguments et l'allusion. En dernière position, nous avons relevé la litote et la circonlocution.

Les vives polémiques à l'Assemblée Nationale comme le montrent les exemples de notre corpus se déroulent dans une ambiance très tendue. Elles sont violentes et agressives, et s'inscrivent donc dans l'optique soutenue par Maingueneau (1983, p. 9), selon laquelle polémiquer serait « échanger de l'incompréhension mutuelle » ; mais il s'agirait dans cet exercice d'une sorte de simulation de l'incompréhension.

Dès que l'on se produit sur scène publique, et encore dans le cadre des Questions au Gouvernement, il faut s'habituer à donner des coups et s'attendre à en recevoir. C'est une véritable politique spectacle, mais qui, heureusement ne relève pas encore de cette politique politicienne. C'est d'autant plus vrai dans le contexte des questions au gouvernement qui instituent de nouveaux rapports de force entre l'instance politique au pouvoir, l'instance politique dans l'opposition et l'instance

citoyenne. En effet tout acte et parole des membres du gouvernement et du président sont à tel point disséqués, analysés, décortiqués que rien ne passe inaperçu.

Ce n'est certes pas la règle du politiquement correct qui détermine le discours des questions au gouvernement car ses limites ont été repoussées, bien au contraire, la politique spectacle impose la loi de la jungle selon laquelle tous les coups sont permis pour que le meilleur en l'exercice gagne.

BIBLIOGRAPHIE

- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*, chapitre V : « De l'ironie ». Paris : Minuit, pp. 173-239.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Eggs, E. (2009). *Rhétorique et argumentation : de l'ironie*. Retrieved from <https://aad.revues.org/219>
- Grice, H. P. (1975). *Logic and conversation*. Cambridge : MA Harvard University Press.
- Jereczek-Lipińska, J. (2017). Les questions au Gouvernement – modèle français d'une polémique politique vive et engagée. In A. Pstyga, U. Patocka-Sigłowy (éds), *Międzyjęzykowe i międzykulturowe konteksty współczesnego dyskursu publicznego*. Gdańsk : Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego, pp. 75-91.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *Le discours polémique*. Lyon : PUL.
- Maingueneau, D. (1983). *Sémantique de la polémique*. Paris : L'âge d'homme.
- Mayaffre, D. (2000). *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres. M. Thorez, L. Blum, P.-E. Flandin et A. Tardieu (1928-1939)*. Paris : Honoré Champion Éditeur.
- Mayaffre, D. (2004). *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la V^e république*. Paris : Honoré Champion.
- Molinié, G. (1992). *Dictionnaire de rhétorique*. Paris : Librairie Générale Française.
- Mouchon, J. (1998). *La politique sous l'influence des médias*. Paris : L'Harmattan.
- Plantin, Ch. (1997). L'argumentation dans l'émotion. *Pratiques*, 96, pp. 86-100.
- Plantin, Ch. (1998). *L'argumentation en interaction* (Actes du 16^e Congrès international des Linguistes). Paris.
- Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca, L. (1976). *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*. Collection « Sociologie générale et philosophie sociale », 3^e éd. Éditions de l'Université de Bruxelles (1 vol., 734 p.).
- Tutescu, M. (2003). *L'argumentation*. Presses Universitaires de Bucarest.